

Estimation du coût d'une promesse électorale

Réduction des droits d'accise sur l'alcool

22 avril 2025

Élimination de l'indexation automatique des droits d'accise sur l'alcool et rétablissement des droits d'accises en vigueur avant l'adoption du mécanisme d'indexation (2017) à compter du 1er juin 2025.

Coût de la mesure proposée

Exercice financier	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
Coût total	272	366	401	441	483	1 963
Millions de dollars						

Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des charges). Un nombre négatif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Estimation et méthode de projection

Le DPB s'est servi des recettes antérieures découlant des droits d'accise selon les Comptes publics du Canada et de son modèle de droits d'accise pour estimer les recettes qui proviendront des droits d'accise sur l'alcool pour les exercices 2025-2026 à 2029-2030 selon les prévisions de référence du coût des mesures proposées (CMP) en campagne électorale. Le modèle est établi en fonction des taux de droits d'accises actuels selon l'Agence du revenu du Canada (ARC) et tient compte de l'inflation et des changements démographiques.

Ce même modèle a ensuite été utilisé afin d'estimer les recettes provenant des droits sur l'alcool si ces droits étaient ramenés aux niveaux en vigueur avant le début de leur indexation automatique, en 2017. Le coût de la mesure correspond à l'écart entre les recettes prévues selon les prévisions de référence du CMP et selon la mesure proposée. Cette estimation tient compte des effets sur les comportements et des répercussions des droits modifiés sur les recettes provenant de la taxe sur les produits et services (TPS). Il a été présumé que les consommateurs bénéficieront directement de la réduction des droits d'accise grâce à une baisse des prix de l'alcool, entraînant ainsi une hausse des ventes.

Sources de l'incertitude

La question de savoir si la réduction des droits d'accise entraînera une baisse des prix pour les

consommateurs et les effets sur les comportements sont les principales sources d'incertitude.

Sources des données

Recettes découlant des droits d'accise sur l'alcool

[Comptes publics du Canada](#)

Indice des prix à la consommation et données démographiques

[Coût des mesures proposées en campagne électorale : Remarque sur les prévisions de référence](#)

Taux des droits d'accise sur l'alcool

[Agence du revenu du Canada](#)

Ventes d'alcool – Quantités et prix

[Tableau : 10-10-0010-01 \(StatCan\)](#)

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2025 / EL-45-1042702-P_f